

Audience du 12 juillet 2012, avec M. Paul Raucy, nouveau Doyen de l'Inspection générale de Lettres.

Présents pour le SNES : Magali Espinasse, Sonia Mollet et Valérie Sultan : groupe lettres ; Sandrine Charrier, secrétaire nationale, responsable du secteur Contenus.

Le nouveau Doyen a présenté sa vision de la discipline :

– Il est attaché à l'unité de l'enseignement des lettres, Lettres Modernes et Lettres Classiques étant nécessaires et complémentaires et devant continuer à le composer.

– Il est également attaché à « l'amplitude » de la discipline. Donner une culture médiatique aux élèves relève de la discipline Lettres tout comme donner une culture qui trouve ses racines très profondes dans l'antiquité gréco-latine.

– Texte et langue sont au cœur de la discipline. Il convient toutefois de sortir d'une vision « essentialiste » ou techniciste du texte car celle-ci a fait beaucoup de dégâts. Il faut donc sortir de l'idée que travailler sur un texte, c'est seulement travailler de manière interne car l'approche stylistique ferme le texte. Il faut tenir compte du contexte historique et social de production de celui-ci. Ainsi devons-nous mettre au centre de nos pratiques le sens et l'interprétation du texte, davantage que des outils. Pour ce faire il est nécessaire que nous soyons en relation avec les disciplines voisines, il serait dangereux de nous cantonner à des objets spécifiquement littéraires. Nous ne pouvons pas toujours nous en remettre aux professeurs d'histoire et géographie pour éclairer le contexte. Il convient donc que le professeur de lettres ait en tête ce large spectre : l'éducation aux media mais aussi des notions d'anthropologie, de sociologie, de philosophie qui relèvent bien de la discipline.

– Depuis 6 ans qu'il est inspecteur général, M. Raucy a pu constater une conception étroite de la discipline, dans les contenus et les pratiques. Bien entendu, il ne prône pas un retour à un émerveillement béat devant le texte. Les lettres sont une discipline, ce qui suppose de la technique, mais celle-ci doit être au service du sens.

SNES :

Nous constatons un décalage entre cette conception et les programmes actuels de collège qui sont très techniques et qui, en outre, comportent des erreurs pour ce qui concerne l'étude de la langue. D'autre part, les nouveaux manuels proposent systématiquement des exercices de grammaire déconnectés des textes, des séquences parfois sans problématique.

Nous déplorons également que le socle commun écartèle la discipline, maîtrise de la langue d'un côté, culture humaniste de l'autre.

Nous constatons un fossé de plus en plus grand entre la fin de la scolarité en collège et ce qui est demandé aux élèves en fin de première, lors de l'EAF. Celui-ci est particulièrement marqué cette année, du fait d'un sujet de DNB auquel de nombreux collègues reprochent une extrême simplicité, en-deçà des capacités des élèves, et qui n'est pas en phase avec le travail accompli pendant l'année scolaire. "Pour ce qui concerne le DNB, les sujets des annales zéro qui viennent de paraître nous paraissent plus intéressants que l'épreuve actuelle car ils donnent le choix entre deux sujets d'expression écrite, dont un sujet d'argumentation, et semblent donner une part plus grande à l'analyse dans les questions sur le texte. Mais ils sont aussi en déconnexion avec les nouveaux programmes « version socle », en vigueur à la rentrée 2012, qui réduisent considérablement l'apprentissage de l'argumentation."

M. Raucy :

Concernant le DNB : l'objectif des sujets de brevet tels qu'ils sont conçus depuis quelques années est de sortir d'un sujet proposant, sous couvert d'une fausse cohérence, des questions éparpillées. Il s'agit de répondre à une commande de la DGESCO sur l'évolution du sujet afin de privilégier une approche moins faussement analytique du texte. Il s'agissait auparavant de procéder à des acrobaties rudes pour relever dans les textes des indices grammaticaux qui ne faisaient pas toujours

sens.

Sur la question de la langue : il a conscience qu'il est nécessaire d'y réfléchir. Il est évident que les professeurs sont confrontés, tout au long de la scolarité des élèves, à la difficulté de faire apprendre des notions grammaticales alors que ceux-ci n'ont pas une idée globale du système de la langue et de sa cohérence. Il est difficile d'établir une progression puisque nous avons l'impression que tout se tient, il est difficile de déconnecter ce que l'on pourrait qualifier de « simple » du « compliqué ». L'économie d'une réflexion sur l'enseignement de la langue est donc impossible. Celle-ci devra être menée notamment depuis le primaire jusqu'à la fin de la troisième. Elle devra prendre en compte à la fois le système global de la langue et s'inscrire dans le cadre d'une progression grammaticale.

Enseigner la langue, c'est réfléchir sur celle-ci, donner du sens aux phénomènes que l'on étudie. Il est également nécessaire de faire un minimum d'entraînement systématique pour créer des automatismes indispensables. Cela suppose que l'on conserve la perspective de leçons de grammaire et que l'on laisse de côté les dérives du décloisonnement, néfaste à l'étude de la langue comme à celui du texte quand il est érigé en système.

Pour ce qui est des manuels, les professeurs savent bien qu'un manuel n'est qu'un outil et ils doivent pouvoir en user avec intelligence. Un manuel est une lecture des programmes, il ne s'y substitue pas.

SNES :

- L'absence de documents d'accompagnement a laissé les professeurs de lettres seuls face aux programmes et aux manuels, notamment en lycée et ce jusqu'à ces tous derniers jours puisqu'un document sur le récit réaliste et naturaliste (programme de seconde) vient seulement d'être publié sur Eduscol. Les professeurs exerçant en lycée, face à l'ampleur de la tâche, ont l'impression que leur enseignement se constitue d'une suite de renoncements. D'autre part, chacun lit les programmes à sa façon, d'où des lectures et des enseignements très disparates.

Les documents d'accompagnement des programmes sont importants car ils doivent permettre aux professeurs, et partant aux élèves, de comprendre quels sont les objectifs de l'enseignement du français et ce que l'on cherche à faire acquérir.

Actuellement les collègues se sentent perdus et écrasés par le poids d'un programme considérablement alourdi alors que l'horaire a diminué dans de nombreux lycées. Chacun est renvoyé à la nécessité de faire des choix, tout en se demandant s'il ne met pas ses élèves en difficulté pour l'examen. La question de fond reste pour nous la suivante : « qu'est-ce qu'on vise à travers l'enseignement des lettres ? Qu'est-ce qu'on cherche exactement à faire acquérir à nos élèves ? »

- Le sujet de ES/S cette année a posé problème car il interrogeait les candidats sur le registre satirique, alors que la notion de registre a été supprimée des programmes.

- Le fait que l'épreuve de première n'ait pas été modifiée alors que les programmes ont changé a déstabilisé les collègues. De plus, le regroupement des élèves dans le cadre du tronc commun de première pose problème. Ne pourrait-on envisager un programme spécifique pour les L, ce qui serait une façon de revaloriser la série ? On peut en tous cas constater que la baisse des effectifs en L n'a pas du tout été enrayée par la réforme, qui s'est soldée, de ce point de vue, par un échec.

- L'horaire de littérature a été réduit à 2 h en terminale L, ce qui est dommageable. Par ailleurs, la possibilité d'analyse d'un document a été rajoutée dans la définition de l'épreuve, ce qui entraîne un alourdissement de l'épreuve, déjà difficile en raison du temps très court imparti aux candidats.

M. Raucy :

Il faut redéfinir la discipline à la fois dans sa complexité et dans son amplitude. Ce qui construit une culture littéraire ne peut pas être seulement une question de registre et de genre mais est constitué aussi de repères historiques et culturels, accompagnés d'éléments de poétique des genres.

Le programme de lycée est construit sur une progression en partant de ce qui paraît le plus simple et qui permet de créer des points de repère en seconde alors qu'en première on s'attache davantage à

montrer des évolutions. Le choix a été fait de périodes et de courants déjà couramment étudiés en classe de 2de, de façon à ce que les enseignants puissent garder leurs habitudes.

Selon lui, être professeur c'est être un intellectuel et non pas obéir à la lettre à des programmes et à des injonctions. Ainsi le programme actuel est plus large et offre de multiples possibilités aux enseignants. Il ne s'agit pas de tout faire mais de faire des choix, même s'il est important d'aborder la question des médias, des cultures de l'antiquité, de l'histoire des arts. En 1ère, il ne s'agit pas de faire un panorama de toutes les périodes de l'histoire littéraire pour chaque genre. Bien sûr, le texte doit être mis en rapport avec l'époque dans laquelle il s'inscrit mais nous avons peu employé l'expression « histoire littéraire » dans les programmes. Concernant les documents d'accompagnement, il ne s'agissait pas non plus de bâtir des « séquences modèles ». Il faut avant tout faire confiance aux enseignants.

Pour ce qui est des épreuves de l'EAF, la commande de la DGESCO a été de ne pas y toucher. Le principe du corpus semble intangible, nos élèves n'ont plus la culture nécessaire pour construire une dissertation ex nihilo. La question préalable paraît importante. Le seul sujet éventuellement en sursis serait le sujet d'invention. L'épreuve orale paraît bien compliquée pour nos élèves, du fait de la question posée par l'examineur sur le texte, question parfois trop complexe ou trop pointue.

Concernant le tronc commun et le problème des classes de L mixtes, les IA/IPR ont des recommandations pour que, dans la mesure du possible, les élèves de L soient dans des classes spécifiques. M. Raucy rappelle toutefois qu'il revient aux proviseurs d'organiser les services et qu'il est parfois difficile de constituer une classe de L lorsqu'il y a trop peu d'élèves, même si la préférence de l'inspection générale va dans le sens d'une classe différenciée.

SNES :

En attendant, les enseignants croulent sous la masse des choses à faire. En remettant l'accent sur l'histoire littéraire plutôt que sur les registres, les nouveaux programmes font pencher le balancier à l'excès dans l'autre sens, en remplaçant une grille de lecture par une autre, ce qui ne résoudra en rien les difficultés rencontrées par nos élèves pour analyser réellement les textes. En procédant de la sorte, on a redonné aux programmes un travers que l'on prétendait pourtant combattre.

M. Raucy :

L'intention n'était pas de faire de la surenchère dans ces programmes. Il s'agissait avant tout de donner une culture littéraire aux élèves, de leur donner des repères contextuels et chronologiques. Il existe également une histoire interne des textes littéraires. Il s'agit donc de combiner à la fois l'axe chronologique et l'axe interne. Pour ce qui est de l'étendue des programmes, rappelons qu'on ne demande pas d'étudier l'argumentation du Moyen-Age à nos jours. Ces programmes correspondaient par ailleurs à une commande de la DGESCO.

SNES :

Quelles sont vos propositions pour revaloriser les langues anciennes, et permettre à plus d'élèves d'y accéder et notamment que pensez-vous des propositions du rapport des Inspecteurs Généraux Klein et Soler ?

M. Raucy :

Ce rapport présente des pistes auxquelles il convient de réfléchir. Il préconise une redistribution et une redéfinition des Langues et culture de l'Antiquité. Celles-ci pourraient être pensées comme un appui pour l'enseignement du français au collège. L'aspect enseignement d'exploration dans sa dimension d'aide à l'orientation serait accentué au lycée où des modules différents selon les séries pourraient être envisagés. Il faut permettre aux élèves intéressés par la médecine, le droit etc. de pouvoir prendre en compte cet arrière plan dans leur apprentissage des langues anciennes. Des groupes de travail sont en cours sur cette question.

Le fait que des élèves de L soient sommés de choisir entre un enseignement de spécialité « Langues et cultures de l'antiquité » ou l'enseignement de « Littérature étrangère en langue étrangère » n'est

pas une marque d'incohérence mais une façon de marquer, dès la première, une spécialisation de certains élèves de L désireux de poursuivre des études littéraires. Concernant l'heure de latin envisagée en 6^{ème} par le rapport, et si cette proposition est retenue, il conviendra de réfléchir à son statut : enseignement optionnel ou obligatoire.

Ce compte-rendu n'a pas été relu par M. Raucy.